

que Chalk River préconise. M. Lewis s'est arrêté assez longuement sur cette partie de mon mémoire. Il a dit d'abord qu'il avait correspondu avec Cohen au sujet de son article et qu'à son avis, il l'avait emporté dans la discussion. Voici ses propres paroles:

J'affirme que tout ce que M. Boyd vous a dit est faux.

Étant donné qu'il m'accuse d'être tout à fait dans l'erreur, je tiens à vous expliquer au juste ce que j'ai voulu dire.

Je me suis appuyé, au départ, sur l'estimation selon laquelle, en 1980, l'Ontario aurait aménagé assez de génératrices nucléaires pour produire 6 millions de kilowatts d'énergie. Je n'ai pas inventé ce chiffre. Je l'ai trouvé à la page 270 du volume intitulé *Les perspectives énergiques du Canada* et qui fait partie du rapport de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, connu sous le nom de rapport Gordon. Cet ouvrage a été rédigé par M. John Davis qui, sauf erreur, doit comparaître devant vous. Lorsque nous étions ici mardi, l'hon Robert Macauley, ministre de l'Énergie de l'Ontario, aurait déclaré, d'après les journaux, aux membres de l'Association nucléaire du Canada réunis à Toronto, qu'en 1980 l'Ontario aura installé des génératrices nucléaires capables de produire 6 millions de kilowatts d'énergie. J'estime donc avoir raison d'utiliser ce chiffre pour 1980.

Voici en quels termes M. Lewis s'en prend ensuite au raisonnement de Carl Cohen:

Je ne trouve rien à redire au chiffre de \$56 le kilowatt donné par Carl Cohen, mais il s'applique à un service qui s'accroîtra à raison de 25 ou 35 p. 100 par année.

En réalité, M. Cohen avait dit \$59 le kilowatt et non \$56. M. Lewis a prétendu ensuite que les calculs de M. Cohen étaient erronés, ou que je m'en étais mal servi parce que le taux de croissance de la puissance installée en Ontario serait de l'ordre de 5 à 7 p. 100 par année et non de 25 à 35 p. 100, comme le prétend M. Cohen. De l'avis de M. Lewis, les chiffres de M. Cohen, même s'ils sont exacts, ne pouvaient s'appliquer à l'Ontario, parce que le taux de croissance présumé par Cohen était trop élevé. Par conséquent, le différend qui nous oppose, M. Lewis et moi-même, sur ce point se ramène à une question bien simple. Voici ce qu'il en est. Si le taux de croissance prévu de la puissance nucléaire installée en Ontario s'élève à environ 25 p. 100, alors j'ai raison; d'ici à 1985, nous aurons dépensé ou nous dépenserons un montant énorme variant entre $\frac{3}{4}$ de milliard et 1 milliard et quart pour les usines d'eau lourde servant à alimenter nos réacteurs. D'autre part, si le taux de croissance prévu est de l'ordre de 5 à 7 p. 100, alors j'aurai eu tort.

Ce taux de croissance n'a rien de mystérieux. On s'accorde pas mal à reconnaître que, d'ici la fin de 1980, l'Ontario devra posséder des génératrices nucléaires pouvant produire de 6 millions de kilowatts. Nous serons en passe d'atteindre ce chiffre en 1965, lorsque le CANDU commencera à produire 200,000 kilowatts. Vous pouvez très facilement calculer vous-mêmes le taux de croissance à partir de 1965.

A loisir, prenez une feuille de papier, et inscrivez-y en haut à gauche, 1965, puis à côté, 200,000 kilowatts. Ensuite, inscrivez 1966 et calculez 25 p. 100 de 200,000 kilowatts, soit 50,000 kilowatts, de sorte qu'à la fin de 1966 nous aurons en tout 250,000 kilowatts.

M. NUGENT: M. Boyd croit-il vraiment que nous avons besoin d'instructions aussi détaillées sur la façon de calculer une croissance de 25 p. 100?

M. BOYD: Cela donne un taux assez impressionnant.

M. NUGENT: Pourrait-il nous épargner les années intermédiaires et en venir au fait?